

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération
20418 BASTIA CEDEX 9
Tél : 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2022-31

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES B ET C,
RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE,
EN APPLICATION DES ARTICLES L311-2, L313-4, L452-34 A L452-36, ET L325-38 A L325-46 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE,
TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 09 septembre 2022 au 15 septembre 2022)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-34 à L452-36, et L325-38 à L325-46,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 14,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 09 septembre 2022 au 15 septembre 2022,
- Considérant que, les articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des articles L313-4 et L452-34 à L452-36 du code général de la fonction publique sus visé, (comportant neuf déclarations) sont arrêtées, pour la période du **09 septembre 2022 au 15 septembre 2022**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2022-244	9/09/2022	COMMUNE DE VENTISERI	Agent territorial spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Pôle des affaires scolaires -	création	C	5	TNC 26h50	R/Liste d'Aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2022-245	9/09/2022	COMMUNE DE VEZZANI	Adjoint territorial d'animation - Assistance technique et éducative, accompagnement des enfants de maternelle dans leurs activités -	création	C	9	TNC 28h00	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation R/Contrat
2022-246	9/09/2022	COMMUNE DE FELICETO	Adjoint technique territorial	création	C	2	TNC 17h30	R/Augmentation de la durée de service hebdomadaire
2022-247	13/09/2022	COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA	Adjoint technique territorial - Agent technique polyvalent -	création	C	2	TC	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2022-248	15/09/2022	COMMUNE DE BIGUGLIA	Adjoint technique territorial - Service restauration scolaire -	création	C	2	TNC 28h00	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2022-249	15/09/2022	COMMUNE DE BIGUGLIA	Adjoint technique territorial - Service restauration scolaire -	création	C	2	TNC 28h00	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2022-250	9/09/2022	COMMUNE DE PRUNELLI DI CASACCONI	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent : entretien et opérations de maintenance de la voirie, des bâtiments et réseau d'eau -	vacance	C	2	TNC 20h00	R/Réintégration après disponibilité
2022-251	12/09/2022	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE-ROUSSE - BALAGNE	Rédacteur territorial principal de 1ère classe - Responsable gestion comptable et financière -	vacance	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude R/Détachement R/Intégration R/Mutation
2022-252	15/09/2022	COMMUNE DE SISCO	Adjoint technique territorial - Entretien des bâtiments communaux et surveillance au groupe scolaire -	Création	C	2	TNC 30h00	R/Direct R/Détachement R/Intégration R/Mutation

ARTICLE 2° : En application des articles L313-4 et L452-34 du code général de la fonction publique sus visé, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application des articles L325-38 à L325-46 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 16 septembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20220916-2022-31-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2022



La Présidente,
pour la Présidente, et par délégation,
Directrice Adjointe,
de
Haute-Corse

Isabelle BORROMEI